

Avis provisoire du résultat intermédiaire de l'Offre Publique d'Acquisition

de

Liechtensteinische Landesbank Aktiengesellschaft, Vaduz (FL)

pour toutes les actions nominatives en mains du public
d'une valeur nominale de CHF 20 chacune

de

Bank Linth LLB AG, Uznach (CH)

1 Offre publique d'acquisition

Le 25 février 2022, Liechtensteinische Landesbank Aktiengesellschaft ("**LLB**") a publié le prospectus d'offre ("**Prospectus d'Offre**") pour son offre publique d'acquisition au sens des art. 125 ss LIMF ("**Offre**") portant sur toutes les actions nominatives en mains du public de Bank Linth LLB AG ("**Bank Linth**" ou "**BLL**") d'une valeur nominale de CHF 20 chacune (chacune une "**Action BLL**").

L'Offre se compose d'une Offre d'Echange Partielle (avec Composante en Espèces) et d'une Alternative en Espèces.

Les actionnaires de Bank Linth qui optent pour l'acceptation de l'Offre d'Echange Partielle recevront, pour chaque Action BLL présentée à l'acceptation, 5 Actions LLB au moment de l'exécution, plus un paiement en espèces d'un montant net de CHF 323.

En lieu et place de l'Offre d'Echange Partielle, les actionnaires de Bank Linth peuvent choisir librement l'Alternative en Espèces.

En choisissant l'Alternative en Espèces, les actionnaires de Bank Linth recevront au moment de l'exécution CHF 600 nets pour chaque Action BLL présentée à l'acceptation.

Selon le chapitre B2 (*Objet de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, l'Offre porte sur un total de 197'817 Actions BLL.

Les termes qui ne sont pas définis dans cet avis ont la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus d'Offre.

2 Résultat intermédiaire provisoire

Jusqu'à l'échéance de la Période d'Offre, le 13 avril 2022, 16:00 heures HAEC, 140'571 Actions BLL au total ont été présentées à l'acceptation dans le cadre de l'Offre. Depuis le 23 février 2022 et jusqu'à l'échéance de la Période d'Offre, LLB et les personnes agissant de concert avec elle ont acquis au total 2'966 Actions BLL en bourse ou hors bourse. Compte tenu des Actions BLL détenues par LLB et les personnes agissant de concert avec elle au 23 février 2022, la participation de LLB et des personnes agissant de concert avec LLB s'élève donc au total à 751'123 Actions BLL, ce qui correspond à 93.26% du capital-actions et des droits de vote de BLL (*taux de participation*).

Le nombre d'Actions BLL présentées à l'acceptation jusqu'à l'échéance de la Période d'Offre correspond à 71.06% des Actions BLL sur lesquelles porte l'Offre (*taux de réussite*).

Le tableau suivant résume le résultat intermédiaire provisoire:

	Nombre d'Actions BLL	Capital-actions/ Droits de vote	Taux de réussite
Actions BLL présentées à l'acceptation dans le cadre de l'Offre	140'571	17.45%	71.06%
Actions BLL que LLB et les personnes agissant de concert avec elle détiennent à la fin de la Période d'Offre	610'552	75.81%	
Résultat intermédiaire provisoire	751'123	93.26%	

Le présent résultat intermédiaire est provisoire. L'avis définitif du résultat intermédiaire sera publié le 21 avril 2022.

3 Condition de l'Offre et aboutissement de l'Offre

La Condition de l'Offre selon le chapitre B7.1 (*Condition de l'Offre*) du Prospectus d'Offre continue de s'appliquer. Sous réserve de cette Condition de l'Offre, LLB déclare que l'Offre a abouti (pour la durée de validité de la Condition de l'Offre, voir le chapitre B7.2 du Prospectus d'Offre).

4 Délai Supplémentaire d'Acceptation et exécution

Selon le chapitre B6 (*Délai Supplémentaire d'Acceptation*) du Prospectus d'Offre, le Délai Supplémentaire d'Acceptation de 10 Jours de Négocier commencera à courir le 22 avril 2022 et expirera le 5 mai 2022, à 16:00 heures HAEC.

Sous réserve d'un report de l'exécution, l'exécution de l'Offre aura vraisemblablement lieu le 18 mai 2022.

5 Squeeze-out et décotation

Comme décrit dans le Prospectus d'Offre, LLB a l'intention, après l'exécution complète de l'Offre, de demander l'annulation des Actions BLL restant en mains du public conformément à l'art. 137 LIMF ou de fusionner BLL avec une société suisse directement ou indirectement contrôlée par LLB, les actionnaires restants de BLL recevant un dédommagement en espèces et non des actions de la société repreneante (fusion avec dédommagement au sens de l'art. 8 al. 2 LFus). En outre, LLB a l'intention, après l'exécution de l'Offre, de requérir de BLL de demander à la SIX la décotation des Actions BLL conformément au Règlement de cotation de la SIX.

6 Restrictions à l'Offre

L'Offre est soumise aux restrictions à l'Offre selon le Prospectus d'Offre. Le Prospectus d'Offre ainsi que tous les autres documents relatifs à l'Offre peuvent être consultés sous <https://www.llb.li/kaufangebot>.

	Numéro de valeur	ISIN	Symbole de valeur
Actions nominatives de BLL	130 775	CH0001307757	LINN
Actions nominatives de BLL présentées à l'acceptation dans le cadre de l'Offre d'E-change Partielle (deuxième ligne)	116 358 439	CH1163584399	LINN2
Actions nominatives de BLL présentées à l'acceptation pour l'Alternative en Espèces (troisième ligne)	116 358 440	CH1163584407	LINN3
Actions nominatives de LLB	35 514 757	LI0355147575	LLBN

Zurich, le 14 avril 2022

Banque mandatée: Banque Cantonale de Zurich, CH-8000 Zurich, Suisse